



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du développement  
local et de l'environnement  
Affaire suivie par : [muriel.garat@indre.gouv.fr](mailto:muriel.garat@indre.gouv.fr)

**Le Préfet**

Châteauroux, le **5 MAI 2023**

Monsieur le Président,

Par courriel du 4 mai 2023, vous avez sollicité un délai de cinq jours supplémentaires pour remettre vos rapport et conclusions d'enquête publique qui s'est tenue du jeudi 9 mars 2023 – 09:00 au mardi 11 avril 2023 – 17:00, pour le projet de parc éolien porté par la SAS DU PARC ÉOLIEN DE LA GONDONNERIE, sur les communes de Brion et La Champenoise.

Conformément à l'article L. 123-15 du code de l'environnement, l'accord du responsable de projet a été sollicité. Ce dernier a répondu favorablement par mail du 5 mai 2023.

Par conséquent, je vous accorde la possibilité de remettre lesdits documents d'ici le mardi 16 mai 2023.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale,

Nadine CHAÏB

M. Hubert JOUOT  
Président de la commission d'enquête